



RAPPORT D'ACTIVITÉS



2010



Ballainvilliers
Champlan
Chilly-Mazarin
Epinay-sur-Orge
La Ville-du-Bois
Longjumeau
Massy
Morangis
Saulx-les-Chartreux
Villebon-sur-Yvette

 ²
europ'essonne
Communauté d'Agglomération



SOMMAIRE

Présentation de la CAEE

p 4 et 5

Les 10 villes

Ballainvilliers p 7
Champlan p 9
Chilly-Mazarin p 11
Epinay-sur-Orge p 13
La Ville du Bois p 15
Longjumeau p 17
Massy p 19
Morangis p 21
Saulx-les-Chartreux p 23
Villebon-sur-Yvette p 25

Dossiers 2010

Navette communautaire p 6
Vivre ensemble dans la CAEE p 8
Développement économique p 10
Quartiers des gares p 12
Solidarité p 14
Service public de l'eau p 16
Pôle multimodal de Massy p 18
Très Haut Débit p 20
Ciruler autrement p 22
Emploi p 24

Les 6 Commissions

Finances, Personnel et Affaires générales p 26
Développement économique, Aménagement du territoire,
Technologies de l'Information et de la Communication p 27
Transports, Eau, Travaux et Stationnement p 28
Action sociale, Logement, Politique de la Ville p 29
Culture, Sport et Communication p 30
Environnement p 31

Les ressources de la CAEE en 2010

p 32

Directeur de la publication : Vincent Delahaye

Rédaction en chef : Virginie Haldric-Begorre

Rédaction : Jean-Pierre Abbadie, Yannick Bidaud, Elise Cadren, Christine Calcaterra,
Claire Cauchetier, Arnaud Collot, Béatrice Dramard, Driss Ennagadi, Martine Girard,
Virginie Haldric-Begorre, Françoise Marhuenda, Ludovic Romanin, Lorraine Weiss

Photos : Jean-Michel Molina, Arnaud Perrin, services communication des villes d'Europ'Essonne,
IAU, Poussières d'Étoiles

Impression : Imprimerie Champagnac - Imprimé avec des encres végétales,
sur papier provenant de forêts gérées durablement.

Cartes : Poussières d'Étoiles

Mise en page : Poussières d'Étoiles

Tirage : 1 000 exemplaires

Gratuit. Dépôt légal à parution. N° ISSN 2107-3899



ÉDITO

EN AVANT !



Vincent DELAHAYE
Président d'Europ'Essonne
Sénateur-Maire de Massy

2010... quatre ans déjà ont passé depuis la création d'Europ'Essonne.

Avec l'ensemble des élus communautaires, nous avons utilisé au mieux ces premières années d'existence : en 2007, à partir d'un pacte politique fédérateur, la structure de l'agglomération a été déterminée ; en 2008, nous avons établi les modalités de fonctionnement et défini l'intérêt communautaire ; en 2009, le projet d'agglomération a traduit notre ambition politique. 2010 aura été une année importante dans la vie d'Europ'Essonne : celle de la concrétisation, sur le terrain, de nos premières actions.

Le rapport d'activité 2010 retrace l'action de notre agglomération. Nous avons surtout souhaité proposer un véritable outil d'information et de valorisation de notre engagement à destination des habitants, des élus, des services des mairies, des entreprises et, plus généralement, de l'ensemble de nos partenaires.

Dans cette optique, la présentation a été repensée pour mettre encore davantage en exergue les axes stratégiques qui guident notre action au quotidien : favoriser les transports avec l'arrivée de la navette gratuite pour tous et celle des gares routières, soutenir les entreprises et l'innovation avec la requalification des Parcs d'Activités, la Maison de la Création d'Entreprises mais aussi la mise en place du Très Haut Débit, s'engager toujours plus pour l'environnement avec la trame verte et bleue et le schéma des circulations douces, dynamiser et organiser l'offre de logements à moyen terme avec le Programme Local de l'Habitat ou encore améliorer le quotidien de nos habitants en offrant des services de proximité et des festivités tout au long de l'année.

L'ambition qui nous rassemble, tous les 10, depuis 2007, c'est en effet celle de construire une agglomération qui travaille sur des projets que nos communes n'auraient pas conduits, "faire ensemble ce qu'on ne pourrait pas faire tout seul".

La démonstration a été faite de l'intérêt du regroupement intercommunal, avec la renégociation du contrat de distribution de l'eau concernant les communes de Longjumeau et d'Epina-sur-Orge. Notre pugnacité collective a été déterminante pour obtenir des résultats.

Vous le constaterez tout au long de ce document, nos domaines d'intervention permettent de mieux préparer l'avenir et de renforcer l'attractivité de notre territoire. C'est d'ailleurs la grande force de notre agglomération : envisager de manière globale et prospective l'avenir. Il faut compter aujourd'hui avec Europ'Essonne, acteur positif et entreprenant, avec son potentiel important et stratégique.

4

Legend:

- Limite de la communauté d'agglomération d'Europ/Essonne
- Limite de département
- Limite de commune
- Zone d'activités industrielles ou tertiaires
- Emprise de l'aéroport d'Orly
- Zone urbaine
- Forêt, bois ou parc
- Hôtel de ville
- Centre commercial

Quelques indicateurs témoignent de l'activité communautaire :

	2008	2009	2010
Délibérations du Bureau	24	44	60
Délibérations du Conseil	49	60	53
Décisions du Président	3	67	104
Arrêtés	6	45	44
Nombre de Bureaux	15	18	21
Nombre de Conseils	4	7	6
Nombre de réunions de commissions	30	36	40



Inauguration des nouveaux locaux d'Europ'Essonne le 31 mai 2010.

Le rôle clef des Commissions

Animées par les Vice-présidents, les commissions sont, pour les élus d'Europ'Essonne, le lieu d'étude et de suivi des projets de la Communauté d'Agglomération ; elles sont une véritable force de proposition. Elles auditionnent les experts, approfondissent les dossiers et rendent un avis, pris en compte dans l'élaboration des délibérations soumises au Bureau et au Conseil communautaires.

**Finances, Personnel
et Affaires générales**

**Développement économique,
Aménagement du territoire,
Technologies de l'Information
et de la Communication**

**Transports, Eau, Travaux
et Stationnement,**

**Action sociale, Logement,
Politique de la ville**

Culture, Sport et Communication

Environnement

Bureau communautaire

Président : DELAHAYE Vincent
Maire de Massy

1^{re} Vice-présidente : PUECH Brigitte
Maire de Ballainvilliers

2^e Vice-président : FUNÈS Gérard
Maire de Chilly-Mazarin

3^e Vice-président :
LECLERC Christian
Maire de Champlan

4^e Vice-président : MALHERBE Guy
Maire d'Epinay-sur-Orge

5^e Vice-présidente :
KOSCIUSKO-MORIZET Nathalie
Maire de Longjumeau

6^e Vice-président : NOURY Pascal
Maire de Morangis

7^e Vice-président : FLÉGEY Jean
Maire de Saulx-les-Chartreux

8^e Vice-président :
MEUR Jean-Pierre
Maire de La Ville du Bois

9^e Vice-président :
FONTENAILLE Dominique
Maire de Villebon-sur-Yvette

10^e Vice-président :
QUAGHEBEUR Henry
1^{er} Maire-adjoint de Massy

Membres du bureau :

BATOUFFLET Patrick
Villebon-sur-Yvette

BOUVIER Brigitte
Saulx-les-Chartreux

BRUN Marcel
La Ville du Bois

CHADEL Patrick
Longjumeau

COUTÉ Gérard
Ballainvilliers

DECUGNIÈRE Dominique
Epinay-sur-Orge

DELPLANQUE Marie-Dominique
Champlan

FIORI Henri
Chilly-Mazarin

PINTO Henrique
Morangis

MAI 2010 : TOP DÉPART POUR LA NAVETTE COMMUNAUTAIRE



90 103

personnes ont pris la navette
entre mai et décembre 2010



Le PLD, **Plan Local de Déplacements**, optimise les voies de transport sur le territoire. Anticipant sur ce travail, la CAEE avait décidé fin 2009 de lancer un Schéma de Déplacements à l'échelle de son périmètre et de confier cette mission au Cabinet EGIS Mobilité pour un montant de 89 K€. En parallèle, elle a demandé à ce même Cabinet d'étudier l'extension de la **Navette communautaire**. Cette navette, **gratuite**, souhaitée par les élus afin de faire bénéficier la population de conditions de transport optimales, a été mise en place dès le mois de mai 2010 sur les communes de **Ballainvilliers, Longjumeau et Morangis** pour un coût de 210 K€ (sur 8 mois). La demande est très forte et le nombre de voyageurs va sans cesse en augmentant. Son extension progressive à d'autres communes est prévue à partir de 2012. Suite à la concertation lancée au printemps 2010, le service de la Communauté d'Agglomération Europ'Essonne en charge des transports en commun, a travaillé avec Mobicité, exploitant de la Navette, pour adapter le parcours et les horaires aux demandes des usagers.

Après la validation de ce Schéma de Déplacements sur le territoire de la CAEE, une réflexion sur la structuration du **réseau de bus** et sur sa gouvernance est menée en 2010, en concertation avec les transporteurs concernés. Elle débouche sur l'extension des Navettes à de nouvelles villes.

En 2010, 76 K€ ont été versés au STIC (Syndicat Intercommunal de Transports Collectifs) au titre de la cotisation annuelle et 240 K€ au STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France) comme subvention des lignes de bus déficitaires exploitées par les sociétés Daniel Meyer, Transdev-Cars d'Orsay et CEAT.



De gauche à droite
Brigitte PUECH (Maire)
Jean-Louis CHINZI
Gérard COUTÉ



7

Mairie :

3 Rue du Petit Ballainvilliers
91160 BALLAINVILLIERS
Tél : 01 64 48 83 34

Site internet :

www.mairie-ballainvilliers.fr

Contact :

public@mairie-ballainvilliers.fr

4 km²

3 800
habitants

POINT DE VUE DU MAIRE

En adhérant à la CAEE, la ville s'est ouverte à des réflexions nouvelles et à des sujets traités, dorénavant, à une échelle plus pertinente comme celui des circulations douces. Bien que la commune ne figure pas parmi les plus peuplées d'Europ'Essonne, sa voix est écoutée et respectée au même titre que celle des autres, ce qui a fortement rassuré l'équipe municipale et les habitants. Par contre, seuls trois élus de Ballainvilliers siègent au sein de la CAEE : leur charge de travail est donc importante pour participer aux travaux des commissions, assemblées, groupes de travail...

Les Ballainvillois apprécient tout particulièrement la Navette gratuite qui facilite leurs déplacements quotidiens, mais ils restent, majoritairement, peu concernés par les services de proximité, tels le portage des repas. En revanche, une forte attente existe sur la réalisation du réseau cyclable communautaire et sur l'équipement de la commune en Très Haut Débit, tant de la part des plus jeunes que des télétravailleurs et des téléspectateurs.

La commune suit, enfin, de très près le passage à la phase opérationnelle du Programme Local de l'Habitat : la perspective d'un financement complémentaire (surcharge foncière) communautaire sera un atout pour l'importante opération de renouvellement urbain qui débutera prochainement sur Ballainvilliers.

1 110

adhérents à l'Association Sportive
de Ballainvilliers qui regroupe
15 sections



VIVRE ENSEMBLE DANS LA COMMUNAUTÉ

L'organisation d'événements sportifs, culturels ou de loisirs rayonnant sur l'ensemble du territoire contribue à renforcer le lien entre les habitants des dix communes. Les crédits ouverts pour les subventions aux projets culturels et sportifs présentés par les villes ont été entièrement consommés. Les 80 K€ inscrits au budget étaient répartis en deux enveloppes de 40 K€ chacune. La 1^{re} correspond à un "droit de tirage" à disposition des communes qui choisissent l'attributaire, la 2^e est attribuée sur avis de la Commission Sport, Culture, Communication sur des

critères d'innovation, de rayonnement et d'image de la CAEE. Vingt et un projets ont été subventionnés en 2010, dont cinq rééditions de 2009.

Quelques chiffres par types de manifestations aidées en 2010 :

- manifestations artistiques (festivals, expositions, théâtre) : 7,
- manifestations sportives : 4,
- animations festives : 9,
- manifestation culturelle et sociale : 1.

Pour la 3^e année consécutive, Europ'Essonne a coordonné le passage de la randonnée du Téléthon dans chaque commune et en a assuré la promotion (conception, réalisation et distribution dans toutes les boîtes aux lettres). Moyennant la participation des sponsors, cette prestation n'occasionne aucune dépense pour la CAEE.

8



31 141

habitants sur 131 137
au total sont inscrits
dans une bibliothèque
ou une médiathèque



De gauche à droite
Christian LECLERC (Maire)
Marie-Dominique DELPLANQUE
Jean-Claude PLANÇON



VILLE DE CHAMPLAN

9

Mairie :

Place de la Mairie
91160 CHAMPLAN
Tél : 01 69 74 86 60

Site internet :

www.ville-champlan.fr

Contact :

courriers-administres@ville-champlan.fr

3,7 km²

2 458
habitants

POINT DE VUE DU MAIRE

Ce sont la "hauteur de vue" et "l'élargissement du champ de vision" apportés par Europ'Essonne que le maire cite, tout d'abord, pour illustrer l'apport de l'intercommunalité à la commune de Champlan. Cette déclaration s'inscrit dans une prise de conscience des élus municipaux : désormais, les enjeux importants sont intercommunaux.

L'attente des Champlanaïses est forte s'agissant du très haut débit pour tous et de la mise en œuvre des différents schémas structurant le territoire et particulièrement celui des circulations douces. Le caractère « vert » et préservé de Champlan ne manquera pas de se trouver conforté par la réalisation des nouvelles voies cyclables prévues par la CAEE. Le Schéma de Déplacements et le déploiement de navettes de proximité (bus) sur l'ensemble du territoire est également très attendu par la commune de Champlan dont les habitants aspirent à être mieux connectés au reste du territoire.

Quant aux services de proximité, les permanences du Point Info Energie mises en place à la fin de l'année 2010 sont appréciées, une réflexion est en cours concernant la mise en place de l'opération Informatique Pour Tous ou les Maisons de l'Emploi.

« Nous remercions Europ'Essonne pour sa participation financière à l'agrandissement de l'épicerie sociale Longjumeau/Chilly-Mazarin (CLE) qui vient d'accueillir les familles champlanaïses en situation de précarité alimentaire et les villes de Longjumeau et Chilly-Mazarin qui ont accepté notre intégration à cette structure sociale très utile. L'intercommunalité c'est aussi cela, créer des liens privilégiés entre les communes et les renforcer au quotidien à travers des projets partagés en s'enrichissant de nos expériences et de nos différences ».

en **863**

Champlan apparaît sous le nom de "Campiplatum" dans la chartre de Charles le Chauve. Ce nom du village provient de l'existence de platanes qui auraient été plantés en ce lieu vers 670



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : PRIORITÉ COMMUNAUTAIRE

10



La majorité des actions engagées en 2010 répondent aux deux objectifs clairement affichés : maintenir et consolider le tissu économique existant et favoriser les créations et implantations d'entreprises sur le territoire. Pour ce faire, la réhabilitation des infrastructures routières et environnementales des Parcs d'Activités est indispensable.

Soucieux de répondre au mieux aux attentes et besoins des acteurs économiques locaux, les élus ont souhaité qu'une large concertation soit menée. Durant toute l'année, concernant la **requalification des Parcs d'Activités de La Vigne aux Loups (Champlan, Chilly-Mazarin, Longjumeau) et de Morangis**, deux consultants ont été missionnés pour auditer une centaine de sociétés afin de recueillir leurs avis et leurs aspirations en termes d'amélioration de leur environnement (identité, accessibilité, offre de services, etc.). Des rencontres avec les chefs d'entreprises ont aussi été régulièrement organisées pour les associer à l'avancement des études.

Ce projet ambitieux a nécessité une étude de programmation complémentaire, dite AEU (Approche Environnementale de l'Urbanisme) réalisée pour un montant de 190 K€. Pour le Parc d'Activités de La Vigne aux Loups, la réalisation de ces aménagements nécessitera la rétrocession des voiries et réseaux dans le domaine public.

Plus largement, la **remise à niveau des voiries et de la signalétique**, sur les dix Parcs d'Activités de plus de 5 ha déclarés d'intérêt communautaire, a fait l'objet d'une étude technique complémentaire. L'ensemble des travaux, cofinancés par le Département et la Région, devra commencer avant fin 2012.

la Vigne
Aux Loups
CENTRE D'AFFAIRES

UCD

RESTALLIANCE

MB+

A G Sécurité

EDITIONS
LANGLOYS

PUM

7 500

entreprises

64 500

emplois

**sur le territoire
d'Europ'Essonne**



De gauche à droite
Gérard FUNÈS (Maire), Odette ALEXANDRE, Jean-Pierre CRUSE,
Claude DAUBE, Henri FIORI, Dominique LACAMBRE



11

Mairie :

Place du 8 mai 1945 BP 107
91383 Chilly-Mazarin Cedex
Tél : 01 69 10 37 00

Site internet :

www.ville-chilly-mazarin.fr

Contact :

contact@ville-chilly-mazarin.fr

5,57 km²

18 577
habitants

POINT DE VUE DU MAIRE

Lorsque Gérard FUNÈS est interrogé sur l'apport de la CAEE à Chilly-Mazarin en 2010, celui-ci déclare sa satisfaction de voir l'intercommunalité s'engager avec détermination dans la requalification des Parcs d'Activités existants, dont celui de La Vigne aux Loups. Près de 15% des Chiroquois travaillent dans la ville où ils résident : conforter le tissu économique est donc un enjeu fort, même si les impôts des entreprises sont désormais perçus par Europ'Essonne. La requalification, donc la modernisation du Parc d'Activités, sera aussi un atout pour l'image et l'attractivité de la ville qui s'en trouveront renforcées.

Ce vaste projet, tout comme celui du déploiement des transports de proximité sur tout le territoire (un service régulier devrait être réalisé sur Chilly-Mazarin), n'aurait pu être initié sans la contribution de la CAEE.

Par ailleurs, la mise en place de services de proximité et le rattachement de la Maison de l'Emploi à Europ'Essonne, permettent aux Chiroquois d'être, désormais, plus sensibilisés à l'existence de l'intercommunalité. Quant aux élus, ils apprécient mieux l'intérêt de l'adhésion de leur commune à Europ'Essonne, ce qui n'était pas le cas voici encore un an.

386

naissances à Chilly-Mazarin
en 2010



RÉAMÉNAGER LES QUARTIERS DES GARES

La valorisation des quartiers autour des **gares de Champlan, Epinay-sur-Orge et Longjumeau**, au travers de véritables projets urbains, est indispensable pour favoriser la construction de logements et de locaux d'activités. Des zooms prospectifs ont été intégrés dans l'étude de programmation urbaine du Parc d'Activités de La Vigne aux Loups. Le rendu de cette étude est prévu pour 2011. Par ailleurs, une consultation a été lancée fin 2010 pour l'élaboration du contrat de pôle d'échanges d'Epinay-sur-Orge et des études urbaines pour la requalification des sites avoisinants. Il convient d'étudier et d'anticiper plus largement le devenir du pôle en intégrant l'arrivée du Tram-Train Massy-Evry, les problématiques de correspondances entre les modes de transports, de prise en compte de l'accessibilité pour les

Personnes à Mobilité Réduite, mais aussi de régler les pratiques illicites de stationnement des voitures et de sécuriser les flux des piétons et des vélos sur les espaces publics. En accord avec le STIF, cofinanceur, l'étude du contrat de pôle à vocation "Transport" est complétée par une réflexion prospective à vocation "Urbaine" afin d'anticiper un développement global des abords du pôle d'échanges en intégrant le logement, l'emploi, le commerce et les services de proximité.

Important aussi, l'aménagement des parcs de stationnement aux abords des **gares d'Epinay-sur-Orge et de Massy** : il s'agit d'augmenter leur nombre de places, de les sécuriser, de les rendre plus accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite, de favoriser l'intermodalité et les

circulations douces. Les parcs Vilmorin et gare TGV à Massy sont ouverts et gérés en Délégation de Service Public par Effia. Restera dans les mois à venir, à travailler sur le parking d'Epinay-sur-Orge.

7

gares SNCF sur le territoire
(hors TGV)

30 832

voyageurs par jour
(source SNCF 2008)





EPINAY-SUR-ORGE



De gauche à droite
Guy **MALHERBE** (Maire)
Geneviève **BESSE**
Dominique **DECUGNIÈRE**
Pierre **MARTEAU**
Christian **SCOUBE**



13

Mairie :

8 rue de l'Eglise
91360 EPINAY-SUR-ORGE
Tél : 01 69 10 25 60

Site internet :

www.ville-epinay-sur-orge.fr

Contact :

m.lemaire@ville-epinay-sur-orge.fr

4,4 km²

10 261
habitants

POINT DE VUE DU MAIRE

En 2010, la renégociation par la CAEE du contrat de distribution d'eau pour Epinay-sur-Orge a permis d'obtenir une baisse de 7 % sur le prix du m³ d'eau et le nouveau service de la télé-relève qui, à partir de 2012, permettra aux Spinoliens de maîtriser leur consommation d'eau et d'optimiser leur pouvoir d'achat. L'extension du portage des repas aux dimanches et jours fériés aux personnes âgées et handicapées a complété le service déjà offert par la commune.

Mais l'attente des Spinoliens à l'égard de la CAEE est forte.

Elle porte sur l'aboutissement du travail en cours pour compléter et améliorer la desserte en Très Haut Débit et supprimer la fracture numérique existante, sur le déploiement des navettes de proximité par la création d'un service régulier de transports en heures creuses sur Epinay-sur-Orge et la requalification de la ligne autobus 10-07 qui facilitera les déplacements vers les lycées et établissements de santé longjumellois. L'attente concerne aussi le contrat du pôle d'échanges de la gare d'Epinay-sur-Orge intégrant la future correspondance avec le tram-train Massy-Evry et les autres modes de transports.

Enfin, les opérations publiques d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.) prévues par le Programme Local de l'Habitat pourront favoriser l'amélioration de l'habitat dans les quartiers anciens et en particulier en centre ville avec l'étude sur le tissu commercial engagée par la CAEE.

254

trains relient Epinay-sur-Orge
à Paris, tous les jours,
en semaine



PRÉVENIR LES EXCLUSIONS ET RECRÉER DU LIEN SOCIAL

14

80

familles ont bénéficié
d'une aide financière
pour l'acquisition
de matériel informatique

La CAEE a la volonté de faire bénéficier les habitants du territoire de prestations supplémentaires d'aides sociales, à la fois pour rompre l'isolement et soutenir les familles et les personnes fragiles ou défavorisées. Dès décembre 2008, était reconnue d'intérêt communautaire l'extension aux week-end et jours fériés des services communaux de **portage de repas** au bénéfice des personnes en perte d'autonomie. La prise en charge financière, au travers d'une convention signée avec chaque ville, des surcoûts communaux liés à cette amélioration de service s'est élevée, pour l'année, à 21 K€.

En avril 2010, afin de réduire la fracture numérique au sein de sa population mais aussi de contribuer au retraitement des déchets électriques et électroniques, les élus ont mis en place le projet "**Informatique pour Tous**". Une convention tripartite signée entre Europ'Essonne, l'entreprise d'insertion E@net et les CCAS des villes (7 en 2010) permet aux familles défavorisées de bénéficier d'une aide financière pour l'acquisition de matériel informatique recyclé par E@net. Cette aide attribuée par la CAEE ne peut excéder 50 € par famille et 80% du montant total de l'achat.



De gauche à droite
Jean-Pierre **MEUR** (Maire)
Anne **BERCHON**
Marcel **BRUN**
José **VINOLÈS**



15

Mairie :

place du Général De Gaulle
91620 LA VILLE DU BOIS
Tél : 01 64 49 59 49

Site internet :

www.lavilledubois.fr

Contact :

communication@lavilledubois.fr

3,6 km²

7 258
habitants

POINT DE VUE DU MAIRE

Pour La Ville du Bois, l'année 2010 a été celle d'une réflexion communautaire approfondie sur le projet de requalification de la RN 20 en boulevard urbain. Chacun des maires des communes de la CAEE concernées siège au comité du Syndicat mixte constitué pour porter ce dossier. L'enjeu est essentiel pour la ville : c'est toute l'image de la commune qui évoluera avec cette façade sur une route particulièrement fréquentée (70 000 véhicules/jour). Au-delà de la transformation d'une route nationale, véritable rupture dans le tissu urbain, il s'agit de permettre la création d'un programme ambitieux de nouveaux logements intégrant la démarche développement durable.

Les deux autres sujets qui retiennent particulièrement l'attention des Urbisylvains sont ceux du déploiement du Très Haut Débit sur la ville et du développement d'un maillage du réseau de transports en commun correspondant aux attentes des populations. Enfin, l'extension du portage de repas aux week-ends et jours fériés, mis en place par la CAEE, a été très appréciée par la commune car cela correspondait à un projet politique identifié dès l'élection municipale de 2008.

10

millions d'euros investis
en 2010 pour la construction
d'une école et d'un gymnase
sur le site des Bartelottes



SERVICE PUBLIC DE L'EAU

L'objectif est de parvenir à unifier les contrats liés à la **distribution de l'eau** pour les villes d'Europ'Essonne afin d'obtenir, pour les usagers, une réduction du prix de fourniture de l'eau potable. Ceci répond aussi à la volonté forte des Conseils municipaux de contenir les dépenses communales. Cette unification s'étalera dans le temps, les dates de renouvellement de contrat, étalées entre 2010 et 2026, étant différentes pour chaque commune.

L'étude complète des contrats Eau a porté sur le diagnostic juridique et conduit à des préconisations pour chacune des dix villes. En 2010, les premiers contrats renégociés ont été ceux d'Epinay-sur-Orge et de Longjumeau. Il en découlera une réduction substantielle du prix de la fourniture de l'eau à partir de 2011 : – 24,9% sur le prix du m³ pour les Longjumellois et – 7,3% pour les Spinoliens. Cette baisse a permis

d'absorber, sans hausse de la facture globale, les majorations d'autres postes du prix de l'eau. Les particuliers habitant un pavillon, comme les syndicats et les entreprises, seront équipés d'un système de télé-relève et d'un compteur avec émetteur programmé. Ils pourront ainsi suivre leur consommation en temps réel et disposer de toutes les informations pour maîtriser leur budget "eau".

16



- 24,9 %

sur le prix du m³ d'eau potable
pour les Longjumellois

-7,3 %

pour les Spinoliens



De gauche à droite
Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET (Maire), Rémi BÉTIN, François CARIS
Patrick CHADEL, Jacques LEPELTIER, Olivier SEGBO

17

Mairie :

6bis rue Léontine Sohier
91160 LONGJUMEAU
Tél : 01 64 54 19 00

Site internet :

www.longjumeau.fr

Contact :

courrier@ville-longjumeau.fr

4,8 km²

21 478
habitants

POINT DE VUE DU MAIRE

Le projet d'une Maison de la Création d'Entreprises, voulu par la Ville de Longjumeau a été concrétisé avec Europ'Essonne en 2010. Une bonne nouvelle pour le dynamisme économique de notre territoire.

La CAEE et la Ville de Longjumeau ont œuvré pour renégocier ensemble un nouveau contrat relatif à l'eau en 2010. Cela permet de faire bénéficier les Longjumellois d'une amélioration du service (meilleure qualité, télé-relève assurant le suivi en temps réel des consommations) et d'une baisse du prix de vente.

Nous espérons que l'intérêt communautaire saura se porter sur le devenir du Théâtre de Longjumeau dont le rayonnement s'étend aux villes voisines. Une restauration par la CAEE de la piscine Chichignoud serait également un signe fort envoyé aux habitants de notre territoire qui fréquentent en grand nombre cet équipement.

Nous portons également une attention toute particulière à la requalification de la Zone d'Activité de La Vigne aux Loups. L'attente est grande et l'action nécessaire au renforcement de son attractivité. En accueillant de nouvelles entreprises, c'est tout le bassin d'emploi qui se développe.

2010 a vu l'accomplissement de projets que nous souhaitons mener mais les prochaines années devront connaître une accélération de réalisations concrètes.

1,5
million d'abeilles
municipales à Longjumeau



LES GARES ROUTIÈRES DU PÔLE MULTIMODAL DE MASSY

18

Massy est un nœud de communication de première importance pour le territoire Nord Essonne : carrefour des lignes B et C du RER et du TGV, et point central des transports à l'échelle du sud parisien, à proximité de l'aéroport d'Orly, du Plateau de Saclay et du Parc d'Activités de Courtabœuf.

L'aménagement du pôle des gares, amélioration notable pour les usagers en termes de confort et de sécurité, consiste en :

- La création d'une nouvelle passerelle piétonne couverte et mécanisée longue de 250 m et large de 9 m, accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR),
- La construction des nouvelles gares RER B (RATP) et C (SNCF),
- Le réaménagement des gares routières est et ouest (CAEE).

Ces deux gares routières, **Massy-Atlantis** (est) et **Massy-Vilmorin** (ouest), rattachées sur le plan fonctionnel à la compétence transport de la CAEE, accueillent, en site propre, l'ensemble des bus dont le terminus est le Pôle multimodal de Massy : 16 lignes côté est et 6 côté ouest. Les quais pour la dépose des voyageurs sont distincts de ceux de leur reprise. Les travaux, délégués à la SEM Massy, ont débuté en 2010. Cette participation de la CAEE au Pôle de Massy résulte de la volonté des élus, conscients des atouts majeurs de cette opération pour l'attractivité du territoire d'Europ'Essonne.

La participation de la CAEE en 2010 a été de 2,707 M€, le budget total étant évalué à 7 980 282 € TTC. Les recettes comprennent les subventions du Conseil régional et le fonds de concours de la ville de Massy égal à 2,329 M€. La charge totale nette pour la CA EE sera donc de 4 142 484 € TTC ouvrant droit à récupération du FCTVA (1,219 M€).


MASSY


De gauche à droite
 Vincent DELAHAYE (Maire),
 Henry QUAGHEBEUR, Valérie CORP DIT GENTI,
 Michèle FRÉRET, Bernard LAFFARGUE,
 Mustapha MARROUCHI, Evelynne MATAKOVIC,
 Elisabeth PHILIPPOTEAU, Sylvianne RICHARDEAU

19

Mairie :

1 avenue du Général De Gaulle
 BP 20101
 91305 MASSY CEDEX
 Tél : 01 60 13 3000

Site internet :

www.ville-massy.fr

Contact :

v.delahaye@mairie-massy.fr

9,43 km²

40 970
habitants

POINT DE VUE DU MAIRE

C'est sans conteste l'opération du Pôle des Gares qui illustre le mieux la coopération ville-CAEE. La prise de compétence d'Europ'Essonne est une reconnaissance de l'intérêt majeur que représente ce pôle multimodal pour l'ensemble du territoire et des 10 communes qui le composent. C'est un atout essentiel pour la population et pour le développement économique. Toujours dans le sujet Transports, à l'actif de cette année 2010, le maire note les orientations du Schéma de Déplacements qui visent à déployer un transport de proximité dans toutes les villes d'ici 2013.

L'opération Informatique Pour Tous (reconditionnement d'ordinateurs par une entreprise d'insertion puis vente, subventionnée, à des familles aux revenus modestes) avait été initiée par la ville de Massy pour lutter contre la fracture numérique. En étendant cette opération à l'ensemble des communes, Europ'Essonne a choisi de soutenir et prolonger une initiative communale.

Pour le maire, Président, l'année écoulée aura véritablement été celle du renforcement de la mise en synergie des énergies locales et de la concrétisation des projets de la CAEE qui est désormais passée de la réflexion à l'action.

27 900
emplois sur Massy



LE TRÈS HAUT DÉBIT : UNE NÉCESSITÉ POUR LES ENTREPRISES ET LES HABITANTS

20

100 %

du territoire couvert
en 2014

Soucieux de favoriser l'accès à l'économie numérique et ses usages (Télétravail, e-santé, e-formation, e-administration) pour les entreprises et les habitants d'Europ'Essonne, les élus ont souhaité compléter et améliorer l'infrastructure de communication Très Haut Débit sur tout le territoire. Cette desserte en THD répond aux attentes des entreprises existantes et surtout constitue un facteur d'attractivité pour l'installation de nouvelles sociétés. Sa mise en œuvre a été déléguée au SIPPEREC (Délégation de Service Public). En 2010, l'étude de recensement des infrastructures mobilisables a coûté 93 K€. Un comité de coordination du THD, composé de trois élus et d'un agent de chaque commune de la CAEE, a été mis en place en novembre 2010. Le marché pour la fourniture de fibre a été lancé par le SIPPEREC et les offres réceptionnées le 5 janvier 2011.



MORANGIS



De gauche à droite
Pascal NOURY (Maire)
José DE SOUSA
Gérard DOUTRE
Marie HAMIDOU
Henrique PINTO



21

Mairie :

12 avenue de la République
91420 Morangis
Tél : 01 64 54 28 28

Site internet :

www.morangis91.fr

Contact :

morangis@morangis91.com

4,75 km²

11 565
habitants

POINT DE VUE DU MAIRE

Comme pour les deux autres villes directement concernées par ce projet (Longjumeau et Ballainvilliers), l'année 2010 a été principalement marquée par la Navette communautaire, très appréciée des Morangissois et particulièrement fréquentée par les collégiens de la ville. Le second projet mis à l'actif d'Europ'Essonne est bien celui de la requalification du Parc d'Activités de Morangis. Ce dossier correspond à une attente forte des élus municipaux : sa progression en phase opérationnelle emporte donc leur adhésion.

C'est dans le domaine de la planification territoriale que le maire de Morangis identifie également l'apport de l'intercommunalité : la finalisation du Programme Local de l'Habitat, mais aussi la réalisation d'un diagnostic suivi de la définition d'orientations en matière de stratégie commerciale, permettent à la commune de disposer de données précieuses pour l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme et, ainsi, de mieux concevoir l'avenir de la ville. Au final, Morangis se félicite que l'intercommunalité de projets conçue par les élus ait déjà à son actif plusieurs réalisations concrètes.

3 231

emplois sur le Parc d'activités
de Morangis



CIRCULER AUTREMENT

22



1

site Internet collaboratif dédié
au projet « Circulations douces »

www.europessonne.fr/circuler-autrement

Le Développement durable repose sur la mise en pratique d'un certain nombre de principes pour remédier aux gaspillages. Il vise l'efficacité économique, l'équité sociale et le respect de l'environnement : c'est, pour Europ'Essonne, une référence et un principe commun à toute l'activité intercommunale.

A titre d'exemple, la CAEE souhaite encourager les circulations dites douces, c'est-à-dire les modes de déplacement tels que le vélo, la marche à pied, le roller, etc. Dans cet objectif, a été lancée une étude portant sur l'élaboration du schéma directeur des circulations douces, c'est-à-dire la feuille de route pour les prochaines années en matière d'aménagements (bandes cyclables, pistes cyclables, zone 30, voies

vertes), de stationnement pour vélos, de signalisation... L'étude, financée par le Conseil régional à hauteur de 50%, a débuté en octobre 2010 et sera restituée fin 2011. Afin de sensibiliser les habitants et de faire évoluer les comportements, une phase de concertation avec les usagers et la mise en ligne d'un site internet collaboratif, a lieu en 2011 (voir encadré).

Dès à présent, des travaux d'aménagement de liaisons douces sont programmés pour un montant total de 3,5 M€ environ. A ce jour, 5 itinéraires identifiés pour un total de 4 km seront financés à hauteur de 33% par le Département et 3 liaisons avec les territoires limitrophes bénéficieront d'un financement régional.



SAULX-LES-CHARTREUX



De gauche à droite
Jean FLÉGEO (Maire)
Jean-François BERNARDON
Brigitte BOUVIER
Jacky MAILLET



23

Mairie :

62 rue de la Division Leclerc
91160 SAULX-LES-CHARTREUX
Tél : 01 69 74 11 20

Site internet :

<http://www.saulx.net>

Contact :

maire@saux.net

7,7 km²

4 938
habitants

POINT DE VUE DU MAIRE

Selon le Maire, les projets gérés et les actions mises en place par Europ'Essonne en 2010 vont dans le bon sens : les Salucéens sont particulièrement attentifs à l'avancement du dossier Très Haut Débit car nombre d'entre eux pratiquent le télétravail.

Dans l'immédiat, la préoccupation majeure de la commune est l'Emploi, et tout particulièrement celui des Jeunes, condition essentielle de leur intégration sociale et du mieux vivre ensemble. Le rattachement à la CAEE de la compétence Soutien à l'Emploi est donc vécu comme un élément positif.

Les Anciens apprécient le portage des repas le week-end et jours fériés ; reste à travailler l'articulation commune-intercommunalité pour ne pas déporter sur les villes des charges d'organisation supplémentaires.

Enfin, une concertation renforcée avec les élus sur les différents projets d'Europ'Essonne est attendue, mais aussi un soutien de la CAEE pour faciliter l'avancement de projets complexes portés par la ville, comme celui de la Zone d'Aménagement Concerté du Moulin ou de l'Etablissement Public d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes.

+ de 70 %

d'espaces verts
sur la commune



EMPLOI :

LES ATOUTS D'EUROP'ESSONNE

24

Une importante délibération "**politique de l'emploi**" a été votée lors du Conseil communautaire de septembre 2010. Elle définit les orientations retenues pour une politique volontariste de soutien à l'emploi visant à construire un réseau efficace et cohérent au service des demandeurs d'emploi du territoire. Les services Emploi des communes de La Ville du Bois, Saulx-les-Chartreux et Villebon-sur-Yvette, et les **Maisons De l'Emploi** de Chilly-Mazarin, Longjumeau et Massy sont rattachés à la CAEE depuis le 1^{er} janvier 2011 dans le but de mieux répondre aux personnes en recherche d'emploi. Conscients que la création d'entreprise peut aussi être une véritable

opportunité pour un demandeur d'emploi, les élus de la CAEE ont décidé, en mai 2010, l'ouverture de la **Maison de la Création d'Entreprises** à Longjumeau. Son objectif principal est de sensibiliser à l'esprit d'entrepreneuriat et d'encourager la création de structures opérationnelles, d'apporter une information précise aux porteurs de projets en leur proposant un parcours complet, de la conception au suivi post création, en passant par la formation et le financement. La pépinière de la CAEE, **APIS-Développement**, installée à Villebon-sur-Yvette dans le Parc d'Activités de Courtabœuf, accueille 41 entreprises et 80 y sont domiciliées. La

mise en réseau de ces structures présente l'avantage du partage des informations et d'une mise en œuvre coordonnée.

En direction des jeunes de moins de 25 ans issus de son territoire, la CAEE a signé une convention d'objectifs et de moyens avec l'**Ecole de la 2^e Chance** située à Villebon-sur-Yvette, sur le Parc de Courtabœuf. Pour assurer l'accompagnement des demandeurs d'emploi de longue durée et les bénéficiaires du RSA, Europ'Essonne a adhéré à l'association d'insertion par l'économie **Atout PLIE nord centre Essonne**.



Ecole de la 2^e Chance

120

stagiaires issus du territoire
sur 240 au total ont bénéficié
de cette formation
pour un coût de 60 K€.



De gauche à droite
Dominique FONTENAILLE (Maire)
Patrick BATOUFFLET
Victor DA SILVA
Alain GUYADER
Daniel SIROT



Mairie
de Villebon-
sur-Yvette

25

Mairie :

Place Gérard-Nevers - BP 1
91141 Villebon-sur-Yvette Cedex
Tél : 01 69 93 49 00.

Site internet :

www.villebon-sur-yvette.fr

Contact :

votremairie@villebon-sur-yvette.fr

7,51 km²

9 832
habitants

POINT DE VUE DU MAIRE

Adhérer à Europ'Essonne a été l'opportunité, pour Villebon-sur-Yvette, d'élargir le champ de sa réflexion et de donner une dimension stratégique nouvelle aux décisions prises par les élus. La construction collective, qui caractérise l'intercommunalité, s'exprime particulièrement dans un projet phare : le Programme Local de l'Habitat. Approuvé à l'unanimité le 2 février 2011, le PLH illustre la capacité des 10 villes à travailler ensemble pour produire une politique publique ambitieuse, qui répond aux besoins du territoire.

Les élus villebonnais sont particulièrement satisfaits de l'extension, à l'échelle du territoire de la CAEE, d'un service initié par la commune : le portage de repas les week-ends et jours fériés.

Mais l'événement majeur de l'année 2010 est bien la formulation d'une politique intercommunale d'aide à l'emploi. Ce service de proximité fait écho aux besoins des populations et vise à faire le lien entre le dynamisme économique territorial et les difficultés de certains habitants à (re)trouver un emploi. Pour compléter la gamme des outils mobilisés au service de l'emploi, et à l'image de l'engagement villebonnais, le maire appelle de ses vœux la création d'un service de développement économique à l'échelle communautaire.

652

repas livrés par mois le week-end,
aux domiciles des personnes âgées
ou handicapées dans les cinq
communes de la CAEE qui participent
à l'opération



1^{RE} COMMISSION

Le rythme de la Commission est étroitement lié à celui des assemblées au cours desquelles sont présentées les délibérations financières et fiscales telles que le vote du budget ou du taux de Contribution Financière des Entreprises.

26

FINANCES, PERSONNEL ET AFFAIRES GÉNÉRALES

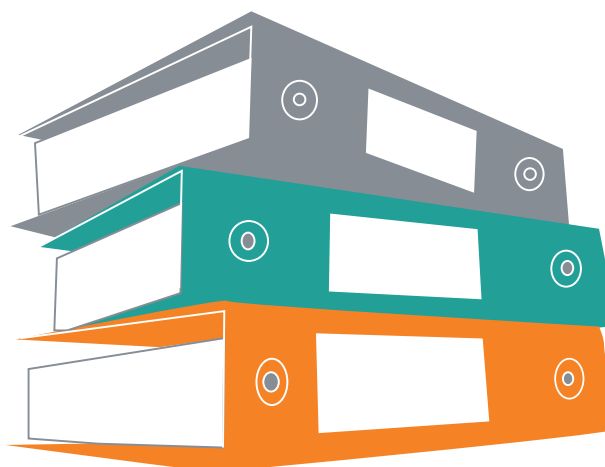
En février, la Commission a préparé le Débat d'Orientation Budgétaire, puis elle a travaillé, tout au long de l'année, sur les comptes de gestion et administratif, les délibérations fiscales, cotisation minimale de CFE et exonération pour les établissements de spectacle, et enfin le calcul des Attributions de Compensation définitives et de la Dotation de Solidarité Communautaire. Trois décisions modificatives ont été présentées afin d'adapter le budget aux besoins de la CAEE. Le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées concernant la compétence "soutien à l'emploi" a également été présenté en commission : 444 031 € de charges transférées à déduire des AC versées aux communes.

Les délibérations relatives au personnel et aux affaires générales sont, elles, principalement soumises en Bureau communautaire. Toutefois, la commission a entendu la Vice-présidente déléguée au personnel et à l'administration générale présenter, de façon détaillée, les effectifs de la CAEE et les prévisions de recrutement. Les commissaires s'enquière, régulièrement, des questions relatives aux conditions de travail et sociales des agents : conditions d'intégration des agents des Maisons De l'Emploi, œuvres sociales, régime indemnitaire... La commission a aussi examiné la modification du règlement intérieur de la CAEE.

Les travaux de la commission ont été particulièrement marqués par une veille régulière sur l'évolution du nouveau panier fiscal suite à la suppression de la Taxe Professionnelle. Ils l'ont été aussi par la nécessité d'adopter un nouveau pacte financier dont la démarche a été présentée dès le mois d'avril 2010. Ce dossier, stratégique pour la CAEE et ses communes, a fait l'objet d'un débat lors de chaque réunion de la commission. De nombreuses simulations ont été réalisées par les services de la CAEE et analysées en commission. Dans ce dossier, les élus communautaires ont affirmé leur volonté de permettre à la CAEE de mobiliser les ressources garantissant le financement du projet communautaire adopté le 16 décembre 2009, tout en contribuant, à l'échelle du territoire, à la solidarité entre les communes et en les accompagnant dans leurs efforts de développement. Ces travaux se sont poursuivis, début 2011, et ont abouti à l'adoption, à l'unanimité, d'un nouveau pacte financier lors du Conseil communautaire du 23 mars 2011.

Composition :

Vincent DELAHAYE
Guy MALHERBE
Brigitte PUECH
Christian LECLERC
Jean-Pierre MEUR
Gérard COUTÉ
Marcel BRUN
Jean-Claude PLANÇON
Dominique LACAMBRE
François CARIS
Jean-François BERNARDON
Victor DA SILVA
Marie HAMIDOU
Valérie CORP DIT GENTI



2^E COMMISSION

L'ensemble des projets traités par les élus s'inscrit dans une volonté politique partagée de maintenir et de développer l'attractivité du territoire de la CAEE pour les acteurs économiques et pour les habitants, mais aussi de consolider le rôle majeur dévolu à Europ'Essonne dans le contexte francilien.

Composition :

Pascal NOURY
Henry QUAGHEBEUR
Christian LECLERC
Jean-Pierre MEUR
Jean FLÉGEO
Dominique DECUGNIÈRE
Brigitte BOUVIER
Patrick CHADEL
Marcel BRUN
José VINOLÈS
Bernard LAFFARGUE
Jean-Louis CHINZI
Jean-Claude PLANÇON
Daniel SIROT
Odette ALEXANDRE
Pierre MARTEAU
Rémi BÉTIN

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Les thèmes développés par la commission en 2010 ont été les suivants :

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- La requalification des Parcs d'Activités Economiques : lancement d'une étude d'aménagement et de programmation urbaine pour les Parcs de La Vigne aux Loups et de Morangis. Une centaine de chefs d'entreprises ont été rencontrés et des petits-déjeuners de concertation ont été organisés pour l'élaboration d'un diagnostic partagé et la définition des actions prioritaires.
- Lancement d'une étude sur la signalétique sur l'ensemble des Parcs d'Activités du territoire de la CAEE.
- Poursuite de l'étude sur le tissu commercial qui définira des préconisations en matière d'aménagement et d'orientations pour chaque collectivité.
- Adhésion à system@tic Paris Région, pôle de compétitivité mondial en matière de conception et de réalisation de systèmes complexes et innovants.

27

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Point sur l'O.I.N. (Opération d'Intérêt National) du Plateau de Saclay avec l'intervention de M. PASQUIER, Chef de la Mission de préfiguration du futur établissement public (EPPS).
- Modification de l'intérêt communautaire pour l'élaboration d'un schéma communautaire des circulations douces.
- Point sur le GP3, dispositif de la région Ile-de-France et du département de l'Essonne pour attribuer des subventions à la Communauté d'Agglomération à hauteur de 13 M€ maximum, pour des projets tels que le Très Haut Débit, les circulations douces, le centre de congrès de Massy et les secteurs d'études autour des gares, de la RN 20 et du pôle d'Epinais-sur-Orge.
- Présentation du PLH (Programme Local de l'Habitat) sur le territoire de la communauté par Dominique FONTENAILLE, Vice-président de la CAEE.
- Présentation du pôle d'Orly par M. Sébastien BEAUDET, Chef de projet.
- Présentation du pôle des Gares de la ville de Massy, de l'aménagement du quartier Atlantis et de la future place du Grand Ouest.
- Etat d'avancement de l'étude de requalification de la RN 20, à l'initiative du Syndicat Mixte de la RN 20 et du STIF.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Suite à l'adhésion au Sipperec en 2009, structure compétente en matière de télécommunications, un appel d'offres pour une DSP (Délégation de Service Public) afin de couvrir le territoire en Très Haut Débit a été lancé.



3^E COMMISSION

28

Europ'Essonne a la volonté constante d'identifier les besoins des acteurs de son territoire, habitants, institutions, entreprises, etc. et de leur apporter un service contribuant à l'amélioration de leur vie quotidienne et au rayonnement de l'agglomération.

Composition :

Gérard FUNÈS
 Christian LECLERC
 Jean-Pierre MEUR
 Gérard COUTÉ
 Henrique PINTO
 Marcel BRUN
 Elisabeth PHILIPPEAU
 Mustapha MARROUCHI
 Jean-Claude PLANÇON
 Jacky MAILLET
 Jacques LEPELTIER
 Alain GUYADER
 Christian SCOUPE

TRANSPORTS, EAU, TRAVAUX ET STATIONNEMENT

Identifier les besoins du territoire ceux des habitants, institutions, entreprises,... et y répondre en proposant un service contribuant à l'amélioration du quotidien comme au rayonnement de l'agglomération, est le leitmotiv de la CA Europ'Essonne. Tous les domaines traités par la 3^e commission sont en prise directe avec cette préoccupation.

L'activité de l'année 2010 a été particulièrement soutenue pour les 13 élus sous la double houlette de ses deux Vice-présidents, M. FUNES pour le volet transports et M. MEUR pour le volet Eau. Aux dix réunions de commission, dont deux consacrées à l'Eau et une conjointe avec la commission développement économique/aménagement, se sont ajoutées plusieurs séances de travail : comités de pilotage sur le Schéma de Déplacements, le transport collectif, l'étude du contrat de pôle d'Epinay-sur-Orge par exemple.

Parmi les différents sujets abordés par la commission, il faut citer :

- La mise en service de l'extension de la Navette communautaire, sur un tracé étendu aux communes de Ballainvilliers et Morangis avec, en parallèle, une amélioration de sa visibilité pour les usagers : horaires, signalisation... Le STIF a, pour ce faire, donné délégation à la CAEE. L'itinéraire et les points d'arrêt de la Navette ont été modifiés au cours de l'année afin de répondre au mieux aux besoins exprimés par les usagers.
- L'élaboration du Schéma de Déplacements, confiée au cabinet EGIS Mobilité, a débouché sur un vote à l'unanimité en Conseil communautaire du 15 décembre 2010. A partir d'un diagnostic des besoins en matière de mobilité, ont été définis des objectifs dont la mise en œuvre est déclinée en fiches actions.
- La participation à la renégociation, par le STIF, des contrats avec les transporteurs (Type II) visant à améliorer l'offre de desserte du territoire.
- Le renouvellement des deux contrats de délégation de service public de l'Eau des communes d'Epinay-sur-Orge et de Longjumeau qui a conduit à une réduction de leur facture d'eau potable.



4^E COMMISSION

Le portage de repas à domicile, l'opération Informatique Pour Tous, le projet de PLH, l'emploi, l'insertion et la création d'entreprises, le projet de création d'une résidence sociale et d'un lieu d'accueil pour les personnes handicapées : autant de sujets dans lesquels les membres de la commission se sont impliqués tout au long de l'année passée.

Composition :

Dominique FONTENAILLE
Jean FLÉGO
Christian LECLERC
Brigitte PUECH
Henri FIORI
Marie-Dominique DELPLANQUE
Marcel BRUN
Sylvianne RICHARDEAU
Anne BERCHON
Jean-François BERNARDON
Olivier SEGBO
Odette ALEXANDRE
Geneviève BESSE
Gérard DOUTRE
Daniel SIROT

ACTION SOCIALE, LOGEMENT, POLITIQUE DE LA VILLE

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Six communes - Champlan, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, La Ville du Bois, Saulx-les-Chartreux et Villebon-sur-Yvette -, ont mis en œuvre, par l'intermédiaire de leur Centre Communal d'Action Sociale, un service de portage de repas à domicile les week-ends et jours fériés. Une présence est ainsi assurée chaque jour auprès des personnes les plus fragiles. Pour les **163 repas livrés chaque semaine**, la CAEE prend en charge l'intégralité des coûts de transport et de portage.

INFORMATIQUE POUR TOUS

Ce dispositif permet aux familles à revenus modestes de bénéficier à très bas prix d'un équipement informatique complet et immédiatement utilisable. Une convention passée avec l'entreprise d'insertion E@net permet de récupérer des équipements usagés et de les faire reconfigurer par des personnes en insertion professionnelle. Huit communes ont signé la convention avec cette entreprise. La CAEE intervient dans la prise en charge financière d'une partie de l'équipement, et les CCAS des villes concernées assurent, si nécessaire, la formation des utilisateurs.

29

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le PLH de la CAEE a été arrêté le 26 mai 2010 en Conseil communautaire après deux ans de travail en comité de pilotage. La démarche originale d'Europ'Essonne, après un diagnostic du territoire, a consisté à prendre en compte les projets de constructions de chacune des communes pour les intégrer aux enjeux définis dans le PLH. Le 19 octobre 2010, ce PLH a reçu un avis très favorable (à l'unanimité) par le Comité Régional de l'Habitat. Actuellement, **32** bailleurs gèrent les **12 211** logements sociaux répartis sur le territoire de la CAEE.

EMPLOI, INSERTION ET CRÉATION D'ENTREPRISES

Une longue démarche de concertation avec l'ensemble des professionnels du territoire a débouché le 29 septembre 2010 sur une très importante délibération fixant les 4 objectifs d'une politique de l'emploi dans la CAEE :

- 1- Créer un accueil de proximité pour les demandeurs d'emploi des 10 communes
- 2- Créer un réseau de relations avec les entreprises des 10 communes
- 3- Aider à l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi
- 4- Accompagner les projets de création d'activités ou d'entreprises.



5^E COMMISSION

Poursuivant dans sa volonté de promouvoir les manifestations qui contribuent au rayonnement communautaire, en 2010, Europ'Essonne a soutenu 21 projets.

30

15 000

spectateurs pour le départ de la dernière étape du Tour de France le 25 juillet 2010 à Longjumeau

Composition :

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET
Christian LECLERC
Marie-Dominique DELPLANQUE
Jean-Louis CHINZI
Patrick BATOUFFLET
Dominique DECUGNIÈRE
Jean-Pierre CRUSE
Anne BERCHON
Michèle FRÉRET
Evelyne MATAKOVIC
Claude DAUBÉ
José DE SOUSA
Jacky MAILLET
Rémi BÉTIN

CULTURE, SPORT ET COMMUNICATION

Les membres de la Commission ont principalement travaillé, durant l'année passée, sur l'analyse des dossiers de demandes de subventions. La commission est en effet chargée, en application de la délibération du Conseil communautaire du 17 décembre 2008, de donner un avis sur l'opportunité et le montant du soutien et de formuler une proposition de décision au Bureau communautaire.

Après avoir dressé le bilan des subventions accordées en 2010 pour un montant total de **80 000 €** alloué aux dix communes et quinze associations, la commission a proposé au Bureau communautaire de faire évoluer le règlement d'attribution des aides. Le nouveau dispositif entre en application dès 2011.

La Commission a également réfléchi à l'intérêt d'une prise de compétence communautaire dans le domaine des bibliothèques. A cet effet, une étude comparative des coûts de fonctionnement a été réalisée qui permet à chaque commune de situer son effort en faveur de la lecture publique.

Dans le domaine sportif, un rapport de la Direction Départementale et Régionale de la Jeunesse et des Sports a fait ressortir un besoin d'équipements sur le territoire de la CAEE. La commission a proposé d'engager une étude sur la réalisation de salles de pratique collective et sur l'extension et la construction de piscines municipales.

Les commissaires ont également manifesté leur souhait de s'impliquer davantage dans les opérations telles que le Concert du Nouvel An et le Téléthon.

Enfin, concernant la communication, la commission a pu donner son avis sur les avant-projets des magazines communautaires, comme sur les propositions d'outils de communication liés à l'extension de la Navette, à l'opération Informatique Pour Tous et à l'Espace Info Energie. Elle s'est également penchée sur le projet de refonte du site web, qui est de plus en plus fréquenté.



6^E COMMISSION

La protection et la mise en valeur de l'environnement sont des ambitions fortes d'Europ'Essonne. La Commission Environnement est en charge des projets qui ont trait à l'amélioration du cadre de vie des habitants, à la réduction des impacts écologiques des activités du territoire et à l'éducation citoyenne à l'environnement.

Composition :

Christian LECLERC
Marie-Dominique DELPLANQUE
Brigitte BOUVIER
Patrick BATOUFFLET
Henrique PINTO
Jean-Louis CHINZI
Anne BERCHON
Patrick CHADEL
Michèle FRÉRET
Christian SCOUPE
Odette ALEXANDRE
Daniel SIROT
José VINOLÈS

ENVIRONNEMENT

La CAEE a fait l'une de ses priorités de la protection et de la mise en valeur de l'environnement. La Commission ad hoc est en charge du suivi de tous les projets qui concourent à l'amélioration du cadre de vie des habitants, à la réduction des impacts écologiques des activités du territoire et à l'éducation citoyenne.

La Commission est force de proposition pour de nouvelles actions communautaires. Elle suit la mise en œuvre des projets, depuis l'élaboration du cahier des charges jusqu'au suivi de l'avancement et à la communication. Enfin, elle évalue les résultats obtenus.

En 2010, deux schémas communautaires, particulièrement structurants pour le territoire, ont été suivis par les élus :

- celui des **"circulations douces"** qui consiste à définir des aménagements cyclables et piétonniers, qui soient à la fois continus, sécurisés et lisibles pour les usagers,
- celui de la **"Trame verte et bleue"** qui vise à identifier, protéger et restaurer la biodiversité du territoire en recréant des continuités entre les espaces naturels ou les espaces refuges pour les espèces animales et végétales.

Par ailleurs, la Commission a établi une convention avec l'association SoliCités pour la création d'un **"Espace Info Energie"** sur notre territoire. Elle se concrétise en 2011 par la mise en place, dans chaque commune, de permanences d'un expert en construction durable chargé de conseiller les particuliers et les petites entreprises en matière de maîtrise énergétique.

La Commission s'est également impliquée dans le dossier de la maîtrise de l'affichage publicitaire en contribuant au travail mené sous l'égide du Syndicat mixte RN20 pour élaborer une Charte d'harmonisation de la publicité extérieure le long de cet axe structurant de Massy à Arpajon.

Enfin, la Commission Environnement a initié, dans le cadre de "l'année de la biodiversité", un programme d'éducation à l'environnement auprès des écoles primaires du territoire. Une convention a été établie avec le CORIF (Centre ORnithologique d'Ile-de-France) portant sur la mise en place d'un programme d'animations, comprenant des interventions en classe et des ateliers de terrain, auprès d'une trentaine de classes de l'agglomération.

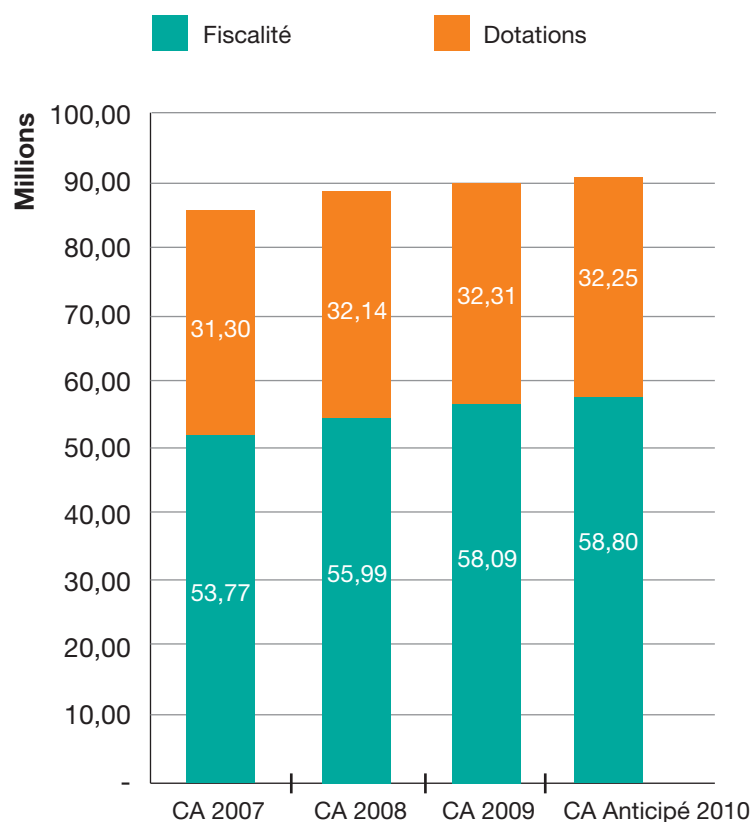


LES RESSOURCES DE LA CAEE EN 2010

1. LA DERNIÈRE ANNÉE DE PERCEPTION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

Dès sa création, la CA Europ'Essonne a fait le choix de ne pas solliciter les ménages pour financer les réalisations communautaires. Ainsi, seules les entreprises contribuent-elles au financement du projet communautaire. La suppression de la taxe professionnelle et son remplacement par un panier de recettes, certaines fiscales et d'autres pas, a modifié très sensiblement la nature des recettes de l'agglomération. Le dynamisme du territoire communautaire a généré une progression du produit TP de l'ordre de 9% entre 2007 (54 010 060 €) et 2010 (59 000 613 €). Cette hausse provient principalement de l'évolution des bases puisque le taux TPU est resté inchangé depuis la création de l'agglomération.

Quant aux dotations, après avoir enregistré une évolution positive entre 2007 (31,8 M€) et 2009 (32,83 M€) de +3,25%, le montant des dotations de l'Etat s'établit à 32,82 M€ soit une baisse de 0,2%.



2. UN TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE EN FORTE PROGRESSION

Le compte administratif 2010 met en évidence le volume des recettes encaissées, 95 261 444,67 €, et celui des dépenses réalisées durant l'année écoulée, soit 94 323 206,29 €. L'exécution budgétaire 2010 est donc de 97 %. Toutefois, la reprise des excédents des années antérieures conduit à ce que l'année se conclut sur un résultat réel excédentaire de 6 504 895,66 €. Cet excédent sera utilisé pour le financement des importants investissements programmés par la CAEE dans le cadre de son projet d'agglomération : requalification des Parcs d'Activités, circulations douces, déploiement de navettes de proximité, etc.

Pour exécuter le budget 2010, une vingtaine de marchés ont été conclus en 2010 (contre 15 en 2009). Quant aux reversements

aux communes membres (Attribution de Compensation et Dotation de Solidarité Communautaire), leur niveau constaté en 2009 est de 96%, soit environ 85 millions d'Euros. Ce niveau correspond à plus du double de celui constaté à la CAPS, à la CAVO ou encore à la CA du Val de Bièvre et à trois fois plus de celui de la CA d'Evry. Cette situation est caractéristique de la jeunesse de l'intercommunalité.

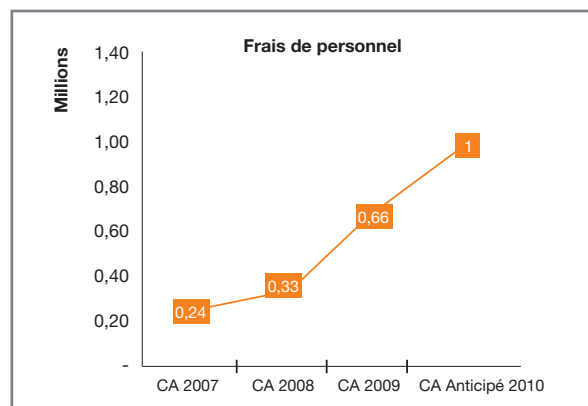
Il convient de noter que la CLECT a poursuivi ses travaux, en 2010, pour permettre l'évaluation des charges transférées à la CAEE, et notamment les maisons de l'emploi et les ZAE communautaires. Les résultats de ses évaluations ont été pris en compte dans le calcul des Attributions de Compensation versées aux villes.

33

3. DES MOYENS ADAPTÉS AUX ENJEUX INTERCOMMUNAUX

Les élus d'Europ'Essonne ont souhaité que l'intercommunalité intervienne d'abord sur le champ stratégique : les moyens de la CAEE sont donc adaptés à cet objectif. Bien que les frais de personnel progressent logiquement (ils représentent désormais 21 % des charges de fonctionnement hors reversements aux villes), l'administration demeure légère (au 31/12/2010, les effectifs se montaient à 18 agents permanents et quelques collaborateurs en activité accessoire) et orientée vers le pilotage de projets plutôt que la gestion de compétences. En dépit de ce petit effectif, la fonction RH a été particulièrement sollicitée puisque 6 nouveaux collaborateurs ont été recrutés et que la préparation de l'intégration des Maisons De l'Emploi a représenté un important travail. 2010 a également été l'année de l'indépendance de la CAEE dans le pilotage de ses fonctions supports : finances et ressources humaines, assurées, jusqu'à fin 2009, par les services de la mairie de Massy, tout autant que celle de la contractualisation avec les communes, qui se voient confier la réalisation de prestations de proximité (ex : entretien des voiries communautaires).

L'utilisation des TIC demeure l'un des moyens privilégié pour que les services assurent les missions qui leur sont confiées. Un SIG (Système d'Information Géographique) est mis en place. Il associe la CAEE et toutes les communes pour élaborer un outil partagé au service d'une meilleure performance collective et d'une connaissance fine du territoire.



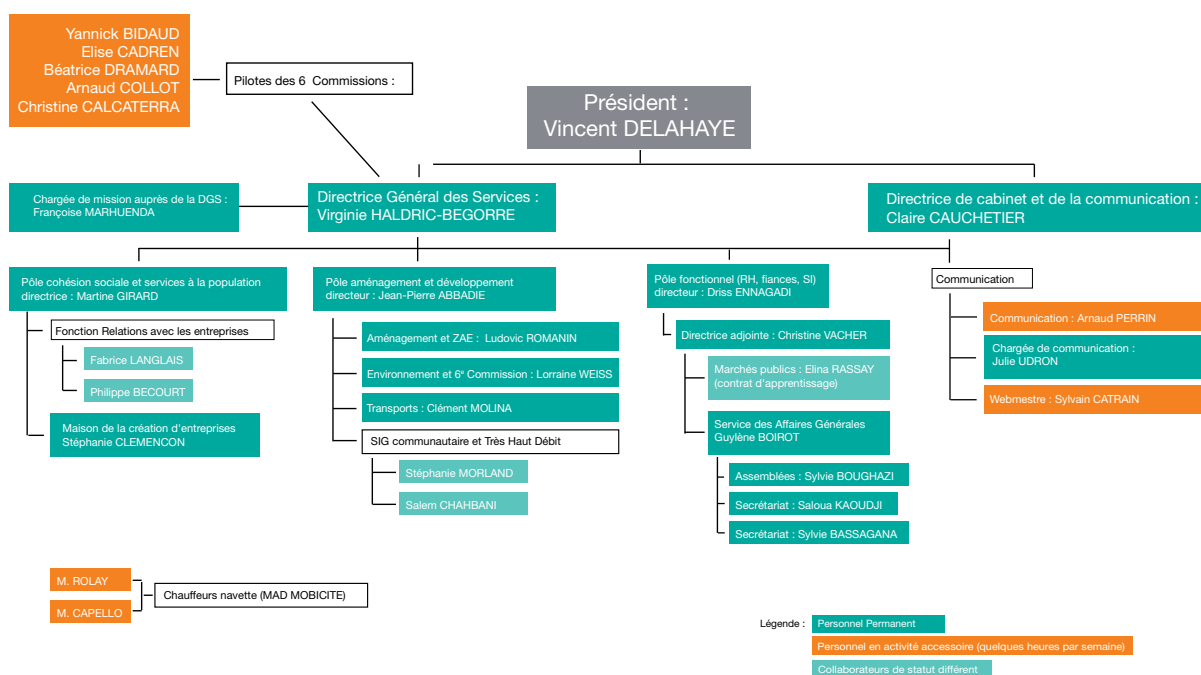
4. DE NOUVEAUX LOCAUX POUR L'AGGLOMÉRATION



Durant un an et demi, les services communautaires ont été accueillis à la pépinière d'entreprises, APIS-Développement ; cette localisation comportait de nombreux avantages (notamment le fait que l'ensemble des fonctions supports était pris en charge par la pépinière : accueil, entretien, moyens techniques, etc.). Mais l'augmentation du nombre d'agents et la nécessité, pour la pépinière, de remplir d'abord sa mission (l'accueil de jeunes entreprises), a conduit la CAEE à rechercher une nouvelle localisation.

Le 1^{er} avril 2010, les agents d'Europ'Essonne ont emménagé dans leurs nouveaux locaux du 30 avenue Carnot à Massy : particulièrement accessibles puisqu'idéalement situés à côté du pôle des gares, ils sont acquis par la CAEE dans le cadre d'un crédit-bail immobilier. Les 400 m² de plateau permettent d'accueillir les équipes et de tenir des réunions (bureaux, commissions, etc.) dans de bonnes conditions.

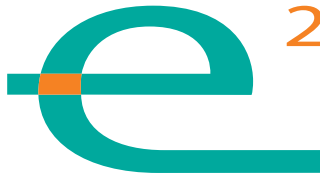
ORGANIGRAMME DES SERVICES À LA FIN DE L'ANNÉE 2010







Ballainvilliers
Champlan
Chilly-Mazarin
Epinay-sur-Orge
La Ville-du-Bois
Longjumeau
Massy
Morangis
Saulx-les-Chartreux
Villebon-sur-Yvette


europ'essonne
Communauté d'Agglomération